



Concours 2023 **des maisons fleuries** **et des jardins communaux**

Livret d'informations

RÈGLEMENT INTERNE

DU CONCOURS "ESCAUDŒUVRES EN FLEURS 2023"



Préambule : Objet du concours

Les jardiniers amateurs fleurissent et décorent d'abord pour leur plaisir personnel. Ce concours vise à saluer et récompenser les actions menées par les habitants en matière de fleurissement écologique, d'embellissement du village et d'amélioration du cadre de vie.



Article 1 : Présentation du concours

La commune d'Escaudœuvres organise un concours communal des maisons fleuries et des jardins potagers communaux, ouvert à tous les habitants de la commune, propriétaires ou locataires. Les membres du conseil municipal et les membres directs de leurs familles vivant sous le même toit (conjoint) s'interdisent de prendre part à titre personnel audit concours, ainsi que les membres du jury.



Article 2 : Participation au concours

La participation au concours est gratuite. L'ensemble de la ville est concerné par le concours. L'inscription en mairie (nom, prénom, adresse, numéro de téléphone et/ou adresse mail, numéro de la parcelle choisie pour les jardins potagers communaux) est obligatoire pour recenser les participants. Le candidat précisera lors de l'inscription s'il est d'accord ou non pour que sa façade ou son jardin soit photographié lors du passage du jury.



Article 3 : Catégories

Plusieurs catégories sont définies afin de maintenir le concours dans une logique égalitaire. Ces catégories sont : les grands jardins (à partir de 6 m), les petits jardins (moins de 6 m), les balcons et les jardins potagers communaux. C'est le jury qui décidera de la catégorie appropriée à chaque candidature. Pour les jardins potagers communaux, seule une parcelle, choisie et désignée par le candidat, sera présentée au concours.



Article 4 : Démarche écologique

Le concours s'inscrit dans la politique menée par la municipalité en termes de respect de l'environnement et de la biodiversité. Pour cela, la démarche écologique des candidats (économie d'eau, fleurissement raisonné, fleurissement positif pour la biodiversité, utilisation de plantes mellifères, jardin biologique, permaculture, biodynamie, mélange de variétés...) sera encouragée et valorisée dans les critères de notation.



Article 5 : Composition du Jury

Le jury sera composé de personnalités diverses et volontaires. La qualité de membre de jury du concours communal des maisons fleuries d'Escaudœuvres est honorifique et bénévole. Le jury sera présidé par M. Thomas FRÉMOND, adjoint au maire, délégué à l'environnement et à la transition écologique.

Article 6 : Critères

Le jury procédera à l'évaluation des jardins potagers communaux durant la première quinzaine de juin et à celle du fleurissement de chaque maison fin juin-début juillet.

Le jury prendra en compte 6 critères :

- ♦ 4 critères esthétiques : **le cadre végétal** (les arbres, arbustes, pelouses), **le fleurissement** (les plantes saisonnières, les vivaces, les rosiers, les parterres fleuris), **la qualité et l'entretien des végétaux**, **l'harmonie dans les aménagements** (volumes, surfaces, formes, couleurs, intégration au cadre) ;
- ♦ 2 critères écologiques : **l'économie en eau** (récupérateur, paillage, goutte à goutte...) et **la sensibilisation à la protection de la biodiversité** (prairies fleuries, plantes mellifères, mélanges d'espèces, permaculture, biodynamie...).

Dans tous les cas, le fleurissement sera jugé depuis la voie publique la plus proche, le jury s'interdisant de pénétrer dans les propriétés.

Article 7 : Notation

Chaque membre du jury effectuera sa notation personnelle sur une grille neutre (cf. annexes au règlement). Chacun des 6 critères sera évalué par une note (5 pour insuffisant, 10 pour satisfaisant, 15 pour très satisfaisant et 20 pour parfait). Les 6 notes seront ensuite cumulées pour établir une note sur 120 permettant de départager les participants. À la fin de la notation, chaque fiche sera signée et remise sans délai au président du jury. Le président du jury est chargé d'établir sans délai le classement par catégorie après avoir effectué le total des points attribués individuellement par les différents membres du jury. Les éventuels cas litigieux seront soumis à l'ensemble des membres du jury pour délibération et décision. À l'issue de la cérémonie de remise des prix, le classement officiel sera rendu public par voie de presse locale, sur les tableaux communaux, sur le site Internet de la ville et sur sa page Facebook.

Article 8 : Discussion pour exposer sa démarche

Le passage du jury est aléatoire et le candidat n'est pas prévenu de son passage. Cependant, pour exposer sa démarche écologique au jury, le candidat laissera, lors de son inscription, un numéro de téléphone ou une adresse mail afin qu'une discussion soit organisée avec le jury lors de son passage. Cette discussion n'a pas de caractère obligatoire. Elle est laissée au bon vouloir du candidat.



Article 9 : Récompenses

Les 10 premiers lauréats de chaque catégorie seront récompensés lors d'une cérémonie officielle organisée par la mairie. À défaut, les participants viendront retirer leur prix en mairie à la suite d'un courrier précisant les modalités. Les prix sont dégressifs selon le classement établi par le jury.

Article 10 : Délibérations

Le barème et la qualité des prix sont fixés chaque année par la commission environnement-transition écologique, en concertation avec le jury citoyen et le principal partenaire du concours.



CONCOURS "ESCAUDŒUVRES EN FLEURS 2023"

- Annexe 1 : Pour un jardin durable -

Afin que vos espaces de plantations deviennent des lieux de développement écologique, voici quelques conseils et solutions simples. Qu'il s'agisse de la récupération des eaux de pluie, de la connaissance des végétaux et du sol, de l'accueil des oiseaux... Les approches traditionnelles de la nature sont toujours d'actualité.



Mariez les cultures

Associez les végétaux : plantez la lavande au voisinage du thym, l'un et l'autre peuvent supporter un peu de sécheresse. Mariez tomates et oëillets d'Inde, ces derniers protégeront les premières des aleurodes ou mouches blanches. Les choux apprécient le voisinage du céleri qui éloigne la piéride, papillon blanc dont la chenille dévore les feuilles de chou... Pratiquez la rotation des cultures pour ne pas épuiser les réserves du sol et limiter la propagation des parasites. Et ne laissez jamais le sol nu ; plantez des engrais verts à la fin des récoltes.



Économisez l'eau

Quelques habitudes, faciles à prendre, permettent d'économiser l'eau et de la recycler en partie. Grâce à l'utilisation de citernes de récupération, de diffuseurs goutte-à-goutte et autres tuyaux troués, le jardinier gère au mieux cette source vitale. Si vous ne possédez qu'une terrasse voire un balcon, cela n'empêche pas de récupérer l'eau de pluie ! Connaître les besoins des plantes et bien préparer la terre limitent l'évaporation de l'eau. Si vos plantes sont assoiffées, l'utilisation des techniques d'infiltration et d'irrigation, sans oublier le paillage, permet aussi de ne pas gaspiller.



Des auxiliaires bio

Dans le potager, des abris spéciaux sont disposés pour accueillir les coccinelles : elles mangent jusqu'à 150 pucerons par jour. La chrysope est aussi un prédateur vorace qui s'attaque aux pucerons, aux doryphores, acariens, citadelles et jeunes chenilles. D'avril à octobre, ils sont une précieuse aide biologique contre les ravageurs et les maladies. Tout comme les oiseaux que vous ferez revenir en plantant des haies et des arbustes généreux en fruits.



Compostez !

Enfin, tous les déchets organiques "sains" permettent d'alimenter en humus l'ensemble des végétaux ce qui contribue à un bon équilibre en éléments nutritifs et à une bonne structure du sol. Un composteur (qui peut être commandé à la C.A.C.) derrière la maison - et pourquoi pas un conteneur de moindre importance sur un balcon (un bioseau peut être commandé à la C.A.C.) - est donc indispensable.



CONCOURS "ESCAUDŒUVRES EN FLEURS 2023"

- Annexe 2 : Pour un fleurissement durable -

Un fleurissement durable ne doit pas être vécu comme une contrainte, mais comme une formidable opportunité de marier plaisir, esthétique et protection de l'environnement.

Et si votre fleurissement 2023 était plus durable, plus respectueux de la biodiversité et finalement, bon pour la planète ?

Comment entrer facilement, par des petits gestes, dans une démarche durable ?

Voici quelques conseils pour modifier peu à peu sa pratique :



Je plante des fleurs utiles pour la biodiversité : des arbustes procurant des baies ou des petits fruits aux oiseaux, une prairie fleurie, des plantes mellifères (les abeilles vont se nourrir de leur pollen). Il est important de leur en proposer toute l'année. Préférez des fleurs à période de floraison longue (du printemps à l'automne) comme par exemple : Nepeta, scabieuse, chrysanthème, sauge microphylla. Certaines plantes aromatiques favorisent la présence d'insectes butineurs et permettent la pollinisation des fleurs (exemples : oseille, origan, thym, mélisse, ciboulette, menthe, lavande...). Des plantes sauvages ou ornementales : choisissez des plantes locales adaptées au climat. Les plantes sauvages se ressèment d'une année à l'autre. Privilégiez des plantes qui ont un intérêt pour les insectes et les oiseaux (exemples : souci, clématite, tournesol, géranium sauvage...).



J'utilise des engrais verts et naturels (compost...).



Je mélange les variétés.



J'économise une ressource vitale : l'eau. Pour cela, j'arrose avec de l'eau de pluie récupérée (et donc gratuite !), je protège mes plantes avec du paillage qui retient l'humidité et limite donc l'arrosage, je prépare mon sol avec des billes d'argile...



Je désherbe à la main et je refuse l'utilisation de produits chimiques qui s'infiltrant dans le sol et polluent les nappes phréatiques.



Je ne taille plus mes haies entre mars et fin juillet pour permettre la nidification des oiseaux.



Je tonds moins souvent ou je laisse des carrés de fauches tardives pour créer des refuges pour les insectes.



J'amasse des tas de bois dans mon jardin pour créer des refuges pour les hérissons.

